



Politique d'engagement communautaire

Avril 2025

[heidelbergmaterials.com](https://www.heidelbergmaterials.com)



**Heidelberg
Materials**

Notre engagement pour le dialogue avec les collectivités

Dans le cadre de nos Engagements en matière de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de Développement Durable (ODD) liés, nous nous engageons à construire un avenir sûr et inclusif d'ici 2030. Conformément à cette ambition et comme nos opérations sont locales par nature et profondément ancrées dans leurs écosystèmes depuis des décennies, nous nous concentrons sur l'interaction avec les collectivités voisines et notre impact sur la vie quotidienne des personnes, l'environnement socio-économique, la santé et la sécurité et le bien-être dans son ensemble. Nous sommes convaincus que ces interactions et nos activités ont des impacts sociaux positifs, que nous nous efforçons de renforcer. Cette Politique de dialogue avec les collectivités reflète donc nos engagements sociaux et présente nos principes directeurs et nos objectifs concernant la génération de valeur ajoutée durable pour nos collectivités. Cette politique s'applique à Heidelberg Materials AG et à toutes les sociétés contrôlées directement ou indirectement par Heidelberg Materials AG.

Harmonisation et gouvernance

Le dialogue avec les collectivités et les actions liées sont abordés au sein de notre Conseil d'administration par l'intermédiaire de notre directeur du développement durable, tandis que nos responsables nationaux se chargent de mettre en œuvre nos politiques et de réaliser les objectifs associés. Ces objectifs font partie de nos Engagements en matière de développement durable à l'horizon 2030 dans notre pilier « Sécurité et inclusion » et les progrès sont suivis régulièrement par le conseil d'administration. Notre politique de dialogue avec les collectivités met également l'accent sur les activités contribuant à la réalisation des six ODD que nous avons choisis. De plus, nous coopérons avec divers partenaires de l'industrie, des associations, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des universités et des instituts de recherche pour nous soutenir dans notre dialogue.

01. Conformité, transparence et rapports

Nous gérons nos activités, y compris notre dialogue avec les collectivités, conformément aux normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme, aux lois applicables pertinentes et aux réglementations nationales, ainsi qu'à nos propres directives et politiques d'entreprise.

Cela comprend notre Code de conduite des affaires, notre Politique de lutte contre la corruption et notre Déclaration relative aux droits de l'homme. Nos fournisseurs sont tenus de s'engager à respecter les principes de notre Code de conduite des fournisseurs. Les fonds et les dépenses sociales liés aux relations avec les collectivités (« dépenses RSE ») doivent être déclarés conformément à notre procédure de déclaration des dépenses RSE.

02. Gestion du dialogue avec les collectivités locales

Maintenir une relation mutuellement bénéfique est primordial pour la durabilité de nos opérations. En ce sens, nous exigeons la mise en œuvre d'un dialogue régulier aux niveaux national, régional et sur site pour partager l'information. Il convient de tenir compte des préoccupations et des opportunités, tout en comprenant les besoins municipaux et en responsabilisant les collectivités voisines.

Le processus d'identification des parties prenantes se fait au niveau local. Le dialogue avec les principaux intervenants identifiés doit avoir lieu au moins une fois par an. La relation avec les collectivités fait l'objet d'un suivi régulier et repose sur une vision à moyen et à long terme afin de s'assurer de la mise en œuvre efficace des mesures et de décider d'actions correctives, au besoin. Pour ce faire, chaque site doit élaborer et appliquer un

plan de dialogue avec les collectivités basé sur nos lignes directrices en la matière d'ici 2030 au plus tard.

03. Activités en lien avec les collectivités

Heidelberg Materials s'engage à agir au niveau local pour créer des avantages dans les zones où nous opérons. Nous concentrons nos activités auprès des collectivités dans des domaines correspondant à notre expertise, afin d'apporter la meilleure valeur ajoutée possible à la société et à notre entreprise.

Ces activités doivent s'inscrire dans les quatre domaines d'intervention suivants : la culture, l'éducation, l'environnement et les infrastructures, et les activités sociales. Il peut s'agir de dons en argent ou en nature, de partenariats, de parrainages ou de bénévolat d'employés, comme indiqué dans la Procédure de déclaration des dépenses de RSE et dans notre Politique de bénévolat d'entreprise.

04. Activités de bénévolat

Notre Politique de bénévolat d'entreprise fait partie intégrante de l'engagement global de Heidelberg Materials pour le dialogue avec les collectivités. Nos employés sont fortement encouragés à prendre une part active à la vie communautaire et, à cet effet, chaque employé se voit offrir une journée de bénévolat par an. Cette initiative menée par le personnel soutient directement l'objectif de l'entreprise d'avoir un impact social et environnemental positif.

